



Janvier 2026



RAPPORT D'ÉTUDE

L'emploi agricole en 2035

Prospective quantitative
sur l'évolution de l'emploi
en production agricole en Bretagne

bretagne.chambres-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

L'emploi agricole en 2035

Rapport d'étude

Janvier 2026



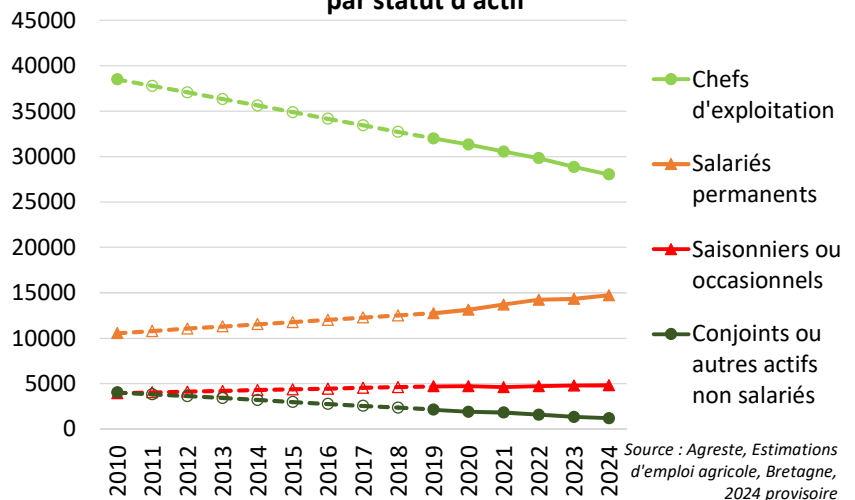
L'emploi en production agricole en Bretagne suit la même trajectoire depuis plusieurs décennies. De manière tendancielle, **le nombre de chefs d'exploitation diminue, et cette baisse est partiellement compensée par la progression du salariat agricole.**

Entre 2010 et 2023 (période de référence pour l'étude), **l'emploi agricole a diminué de 1 % par an en moyenne.** La baisse a été de 2,1 % pour les chefs d'exploitation et de 7,7 % pour les conjoints et autres actifs non-salariés. A l'inverse, l'emploi a progressé de 2,6 % par an chez les salariés permanents et de 1,4 % chez les saisonniers et occasionnels.

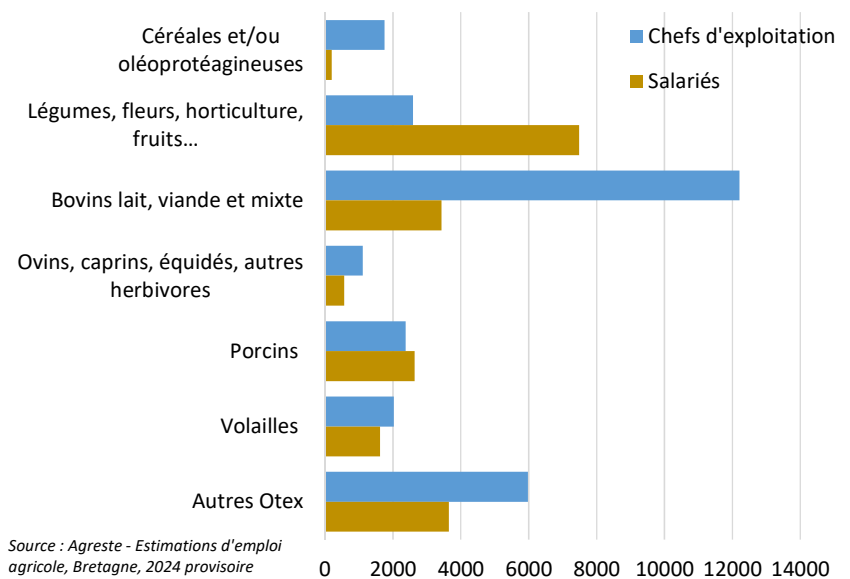
Les évolutions sont différentes selon les productions. Par exemple, si l'emploi salarié en production porcine a beaucoup augmenté dès le début des années 1990, le salariat dans les exploitations laitières ne progresse que depuis une dizaine années.

Aujourd'hui, **la part du salariat dans l'emploi agricole total est de 41 %**, avec des différences selon les productions. En **lait**, cette part n'est que de 22 %. A l'inverse, en **cultures spécialisées** (légumes, fleurs et plantes ornementales, fruits...), trois quarts du travail est réalisé par des salariés. La répartition est équilibrée en **productions porcine et avicole** avec environ un agriculteur pour un salarié.

Evolution des emplois en ETP (équivalents temps plein) par statut d'actif



Emploi en ETP (équivalents temps plein) par statut d'actif et par orientation technico-économique (Otex)



Quels emplois en production agricole à l'horizon 2035 ?

Comment va évoluer l'emploi agricole demain ? Quelles seront les évolutions en fonction des productions ? Quels facteurs seront propices ou défavorables au maintien de l'emploi agricole ? Quelle place prendra le salariat dans les exploitations ? Pour apporter des éclairages sur ces questions, la Chambre d'agriculture de Bretagne (CAB) a réalisé **un travail de prospective pour chiffrer l'évolution de l'emploi agricole d'ici 2035 au regard de trois scénarios d'avenir de l'agriculture bretonne**. Le premier est construit dans la continuité des tendances actuelles (scénario d'une agriculture sous contrainte). Deux scénarios alternatifs (scénario neutralité carbone et scénario végétalisation) se montrent moins favorables à l'emploi agricole. Pour mémoire, ces scénarios ont été construits en 2020 pour un horizon 2040, et ne sont donc pas à analyser au prisme de l'actualité.

Point méthodologique

Ce travail de prospective s'intéresse à **l'évolution de l'emploi agricole en Bretagne entre 2023 et 2035**. Les emplois sont **comptabilisés en équivalents temps plein (ETP)**. Ils sont présentés par **statut d'emploi non-salarié** (chefs d'exploitation, conjoints et autres actifs non-salariés) **et salarié** (salariés permanents, saisonniers et occasionnels) et par **grand domaine de production** (herbivores, porcs, volailles, cultures spécialisées, grandes cultures, domaines correspondant à des regroupements d'Otex). **Les emplois salariés dans les ETA (Entreprises de Travaux Agricoles), les Cuma (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) et les services de remplacement** sont également pris en compte.

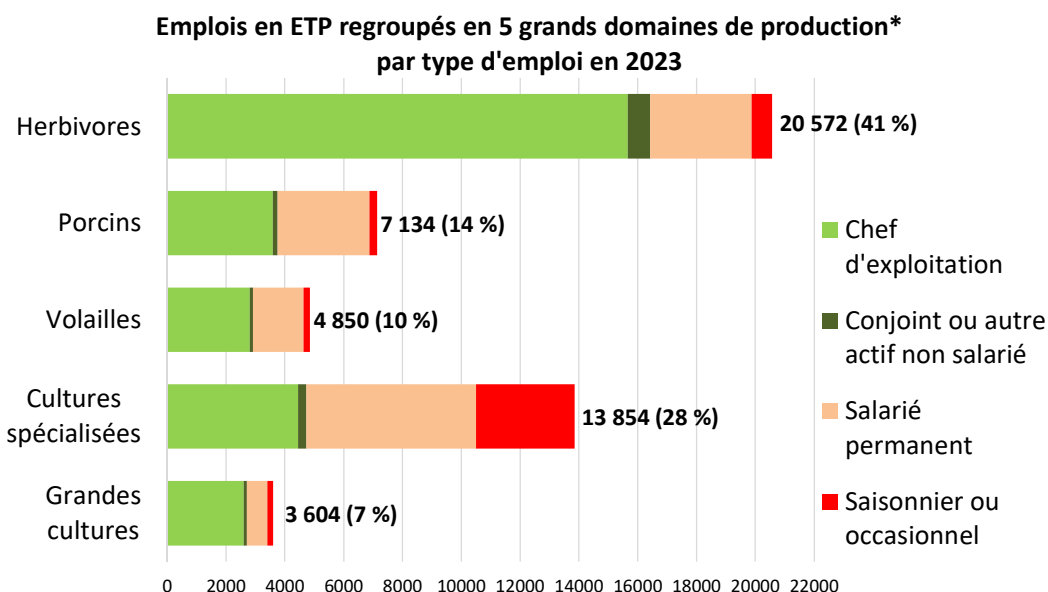
Encart méthodologique complet à la fin du document.

La situation en 2023, point de départ de l'étude

50 015 emplois en ETP dans les exploitations agricoles en 2023

En Bretagne, le nombre d'emplois en ETP dans les exploitations agricoles est de 50 015 en 2023. **Quatre emplois sur dix sont dans des exploitations spécialisées en herbivores, soit 20 572 ETP**. Près des deux tiers d'entre eux sont en **élevage bovins lait**. Le reste des ETP sont comptabilisés dans des exploitations ayant d'autres types d'herbivores : bovins viande, ovins, caprins, équidés... En herbivores, la main d'œuvre est essentiellement familiale avec 80 % de chefs d'exploitation, conjoints et autres actifs familiaux et seulement 20 % de salariés.

Le deuxième domaine en nombre d'emplois est celui des **cultures spécialisées, avec 13 854 ETP**. Ici, les emplois salariés sont majoritaires (deux tiers des emplois). Parmi ces derniers, les saisonniers et occasionnels représentent 37 % des ETP salariés (voir l'encart p. 4).



Arrivent ensuite le **secteur porcin** avec 14 % des ETP de la production, puis le **secteur avicole** avec 10 % (voir l'encart p. 3) et enfin les **grandes cultures** (7 %).

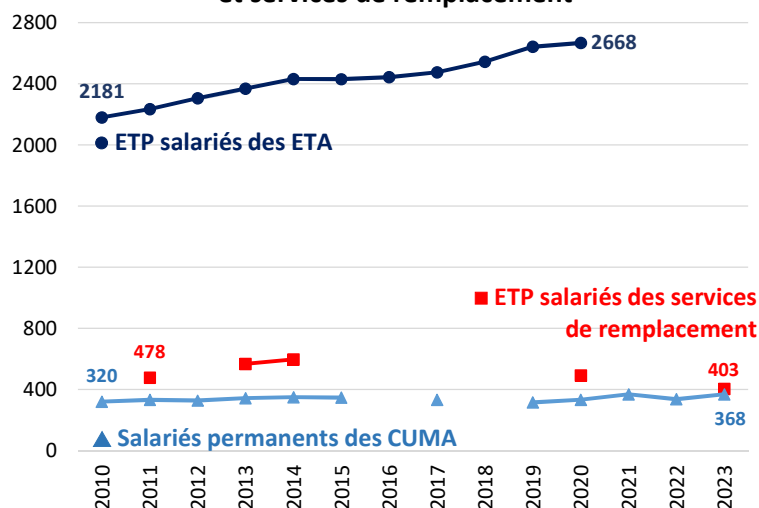
* Grands domaines de production construits à partir de regroupements d'Otex.

Source : Agreste - Estimations d'emploi agricole, Bretagne, 2023 provisoires - Traitements statistiques : Chambre d'agriculture de Bretagne

Prestataires de services : environ 3 400 salariés dans les ETA, Cuma et services de remplacement

En plus des 50 015 actifs en ETP dans les exploitations, ont été pris en compte **un peu plus de 3 400 salariés**. Il s'agit de ceux employés chez des prestataires de services agricoles pour les travaux de culture (ETA, Entreprises de Travaux Agricoles et Cuma, Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) et pour le remplacement des actifs agricoles (services de remplacement). Les trois quarts de ces emplois relèvent des **ETA** où l'emploi tend à augmenter d'année en année. Dans les **Cuma**, le salariat (ici les effectifs salariés permanents) est assez stable, voire en légère hausse. Quant à l'emploi dans les **services de remplacement**, après avoir augmenté, il diminue ces dernières années au profit des salariés en groupements d'employeurs.

Evolution de l'emploi salarié dans les ETA, Cuma et services de remplacement



Sources : EDT, d'après source MSA pour les salariés des ETA ; FRCuma pour les salariés des Cuma ; FRSSR pour les salariés des services de remplacement

A noter que les emplois chez d'autres **prestataires de services agricoles** auraient mérité d'être comptabilisés. Cela n'a pas été le cas faute de la disponibilité des données statistiques. En particulier, il aurait été intéressant de pouvoir prendre en compte les salariés travaillant chez les prestataires de services avicoles (ramassage des volailles, lavage des bâtiments) car ces emplois sont nombreux et indispensables à l'activité.

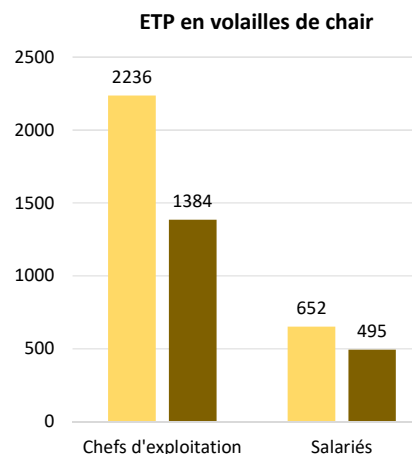
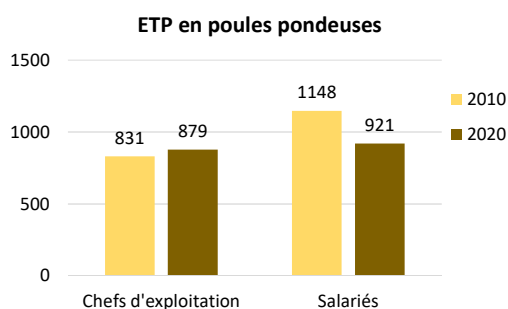
Aviculture : poules pondeuses et volailles de chair



L'aviculture comprend deux filières, l'élevage de **poules pondeuses** et l'élevage de **volailles de chair**, avec des différences en termes d'évolution du nombre de structures et d'emplois. En 2020, dans les 2 103 exploitations bretonnes spécialisées en aviculture (Otex Volailles), 61 % sont spécialisées en volailles de chair et 39 % en poules pondeuses. Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations en volailles de chair a diminué de 38 % tandis que celui en poules pondeuses était stable.

En **volailles de chair**, l'emploi non-salarié est dominant (74 % des ETP en 2020). Sur la période 2010/2020, l'emploi diminue chez les chefs d'exploitation (-38 %) comme chez les salariés (-24 %).

En termes d'emplois, le nombre d'éleveurs de **poules pondeuses** a légèrement augmenté entre 2010 et 2020 (+6 %). Dans ce secteur, l'emploi salarié est majoritaire (51 % des ETP en 2020) mais en baisse sur la période (-20 %).



Source : Agreste, Recensements agricoles 2010 et 2020, emplois en équivalent temps plein dans l'Otex volailles (hors ETP dans les exploitations combinant volailles de chair et poules pondeuses)

Cultures spécialisées : une diversité de productions... et de modes de production

Les cultures spécialisées comprennent essentiellement la production de fruits et de légumes, ainsi que la production de végétaux d'ornement (horticulture et pépinières).

En Bretagne, la **production de légumes** représente la grande majorité des emplois en cultures spécialisées. Ces légumes sont produits¹ :

- **en plein champ pour la transformation** (petits pois, haricots verts, haricots beures, pommes de terre...) **ou pour le marché du frais** (choux-fleurs, pommes de terre, artichauts...). Les productions destinées à la transformation correspondent souvent à une activité secondaire de l'exploitation (la production de légumes étant pratiquée pour un complément de revenu et/ou pour la rotation avec les grandes cultures). Les exploitations et les emplois sont alors classés dans l'Otex² dominante de l'exploitation, notamment dans les Otex Céréales et oléoprotéagineux, Granivores, Bovins lait... Une partie sont classés dans l'Otex Polyculture et/ou polyélevage. Les exploitations spécialisées en légumes de plein champ relèvent de l'Otex Autres grandes cultures.
- **dans des serres chauffées** (tomates, fraises, concombres...). La production est réalisée dans des exploitations spécialisées en légumes, classées dans l'Otex Légumes ou champignons.
- **ou dans des exploitations maraîchères**. La production de légumes est l'activité majoritaire dans la plupart de ces exploitations. Pour schématiser, une partie cultive en moyenne 8 légumes différents sur 16 ha pour approvisionner prioritairement des expéditeurs et des coopératives. Une autre partie cultive en moyenne 18 légumes différents sur 5 ha et commercialise essentiellement en circuit court. Ces exploitations maraîchères sont classées dans l'Otex Légumes ou champignons.

Concernant les **exploitations horticoles** (fleurs, plantes en pot, plantes à massif...) et les **pépinières** (arbres, arbustes...), celles-ci sont classées dans l'Otex Fleurs, horticulture diverse. Quant aux **exploitations fruitières** (essentiellement pour la production de pommes en Bretagne), elles sont classées dans l'Otex Fruits et autres cultures permanentes.



Ainsi, les **13 854 actifs en ETP en cultures spécialisées** pris en compte dans l'étude correspondent au cumul des ETP de plusieurs Otex² : l'Otex Légumes ou champignons (53 % des 13 854 ETP avec notamment les emplois dans les serres et en maraîchage), l'Otex Fleurs, horticulture diverse (17 %), l'Otex Fruits et autres cultures permanentes (6 %). Ce secteur inclut également une grande partie des emplois de l'Otex Autres grandes cultures (soit 17 % des 13 854 ETP, avec notamment les emplois en légumes de plein champ pour le frais ou la transformation) et une partie des emplois de l'Otex Polyculture et/ou polyélevage (7 %).

(1) Informations principalement issues de l'étude : La filière légumes en Bretagne. Entre terre et serres, une grande diversité de producteurs, Agreste – Etudes Bretagne – Novembre 2024 N°3.

(2) Otex : orientation technico-économique. L'Otex correspond à l'orientation dominante de production de l'exploitation.

Scénario tendanciel

Une agriculture bretonne sous contraintes, qui s'adapte tant bien que mal

Dans le premier scénario (scénario tendanciel), l'agriculture bretonne fait face à différentes contraintes et s'y adapte tant bien que mal, malgré de faibles marges de manœuvre. Si les marchés agricoles mondiaux sont encore en croissance, **les échanges sont moins dynamiques que par le passé**. Les **filières alimentaires européennes perdent en compétitivité** car un durcissement des règles environnementales en Europe accentue les différences de normes entre l'Union européenne et les autres bassins de production mondiaux. Du côté des consommateurs, **le prix reste le premier critère de choix** pour les achats alimentaires.



L'agriculture bretonne est également pénalisée par la **baisse de la consommation de viande**. **L'agrandissement des exploitations est limité** par, d'une part, le **manque de capitaux et de moyens humains** dans les exploitations et, d'autre part, les **problèmes d'acceptabilité sociale** pour la construction de nouveaux bâtiments agricoles et les grands troupeaux. Enfin, une contrainte majeure de ce scénario tient aux **problèmes de renouvellement de la main d'œuvre agricole** : le secteur n'arrive pas à attirer suffisamment de personnes pour compenser les nombreux départs en retraite, en particulier d'agriculteurs. Les contraintes de travail et de rentabilité des exploitations entraînent une **baisse de l'élevage**.

L'agriculture bretonne bénéficie malgré tout d'une **situation géographique** plus favorable à d'autres régions ou pays, dans un contexte de réchauffement climatique. Et la **présence importante d'outils de transformation agroalimentaire dans la région** reste un atout pour le secteur.

Une agriculture duale

Les **structures agricoles « se dualisent »**. D'un côté, de **grandes exploitations** cherchent à gagner sur les coûts de production en misant sur la technicité et l'automatisation de leur système. Ces exploitations emploient beaucoup de salariés et la charge de travail y est importante. Elles se sont agrandies à partir de regroupements d'entreprises agricoles familiales, ces dernières n'ayant pas eu les moyens financiers d'investir ou de recruter ou ayant opté pour des systèmes extensifs efficaces mais sans effort de modernisation ou encore ayant souffert d'une charge de travail trop importante.

D'un autre côté, se trouvent des **exploitations de plus petites dimensions** en termes de volume de production et de collectif d'emplois. Ces exploitations génèrent de la valeur en diversifiant leurs activités ou se positionnant sur des segments de marché plus rémunérateurs. Elles sont notamment orientées sur des productions alternatives comme les petits herbivores ou sur les marchés de niche.

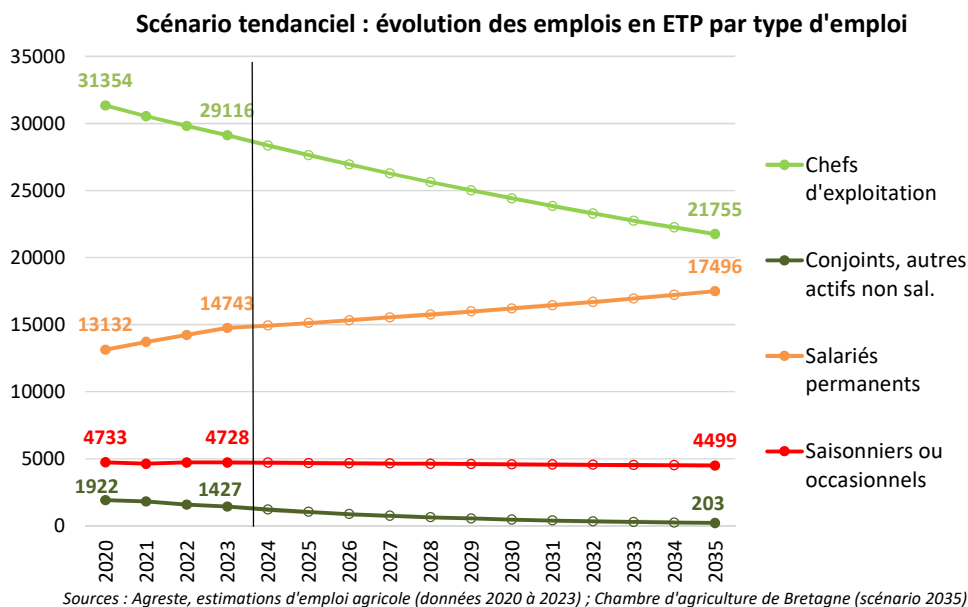
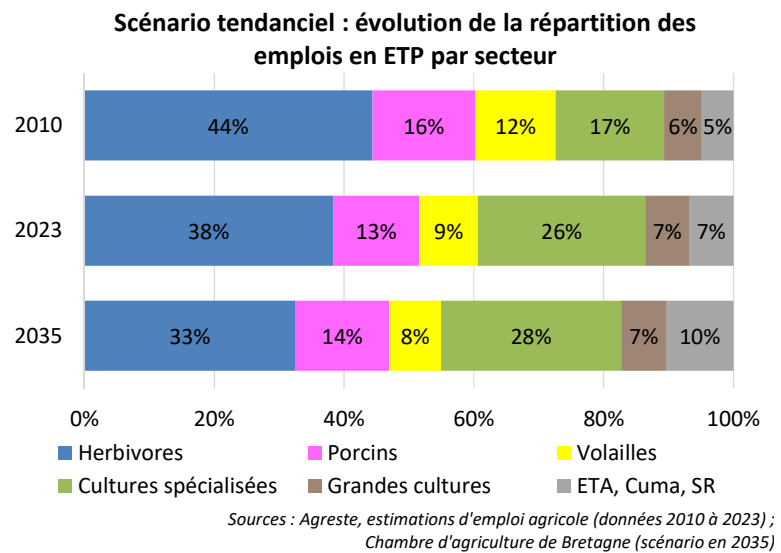
L'emploi : une poursuite des tendances

L'emploi agricole continue de diminuer dans ce scénario tendanciel. Dans les exploitations, **la baisse est de 12 % entre 2023 et 2035, soit une perte de 6 000 ETP**. Comme sur les décennies précédentes, la baisse du nombre de chefs d'exploitation se poursuit (-25 % soit -7 360 ETP) et le développement de l'emploi salarié (+13 % soit +2 520 ETP) ne compense pas cette baisse. A l'inverse, **l'emploi continue de progresser dans les ETA et les Cuma** (+3 % par an soit +43 % sur la période). **Le salariat ne progresse pas dans les services de remplacement**, les chefs d'exploitation préférant recruter dans le cadre de groupements d'employeurs (à noter que les salariés en groupements d'employeurs sont comptabilisés avec les salariés de la production agricole).

Comme sur la période 2010/2023, la part des emplois en élevage (total salariés et non-salariés) continue de diminuer au profit des productions végétales. En 2010, 72 % des emplois se trouvaient dans les exploitations orientées en production animale. Cette part est passée à 60 % en 2023. Elle descend à 55 % en 2035 dans le scénario tendanciel.

La part des emplois en cultures spécialisées a fortement progressé sur la période 2010/2023 (+9 points). Elle progresse encore mais ne gagne que 2 points entre 2023 et 2035.

La part des emplois en grandes cultures croît de 6 à 7 % seulement sur la période. Le développement de l'activité en grandes cultures est largement délégué aux prestataires. Ainsi, la part des emplois dans les ETA et les Cuma augmente, passant de 5 % en 2010 à 10 % en 2035.



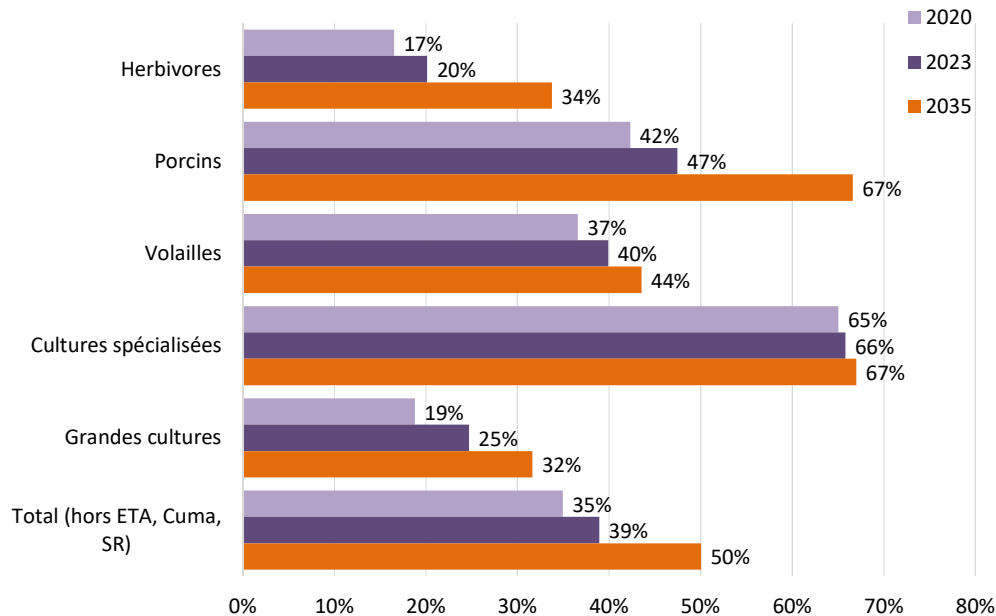
Herbivores : une baisse de l'activité et de l'emploi en production laitière essentiellement liée aux problèmes de renouvellement des actifs et de possibilités d'agrandissement limitées

L'élevage bovins lait concentre environ les trois quarts des ETP dans le domaine des herbivores (et de l'ordre de 30 % des ETP en production agricole). Ce domaine est celui qui perd le plus d'emplois (-22 % entre 2023 et 2035), en grande partie à cause du non remplacement des très nombreux départs en retraite d'éleveurs laitiers. Toutes les exploitations ne sont pas reprises et nombre d'entre elles partent agrandir des exploitations existantes. Les possibilités d'agrandissement des exploitations étant contraintes (manque de main d'œuvre, saturation des outils, manque de moyens financiers et contraintes sociétales), la production laitière baisse légèrement sur la période. Le salariat progresse (+30 % entre 2023 et 2035) pour compenser la baisse du nombre d'éleveurs (-33 %), en particulier dans les exploitations de grande taille, ce qui permet d'améliorer la qualité de vie au travail et de faciliter la prise de congés, tout en maintenant la régularité de l'activité. La rentabilité des exploitations s'améliore encore grâce à un travail sur le niveau des charges, la robotisation, la délégation de travaux ou la sécurisation fourragère. **⚠ Les risques liés à la viabilité économique en cas de crise et les risques d'épuisement mental des éleveurs peuvent être accrus dans les exploitations laitières de grande taille. ⚠¹**

¹ Les textes encadrés par le symbole ⚠ identifient des risques qui pèsent sur l'emploi agricole ou des alertes.

La production se maintient en **viande bovine**, avec des éleveurs souvent pluriactifs qui valorisent des prairies permanentes, notamment en zones humides. Elle diminue en **veau de boucherie** à cause de la baisse du nombre de vaches laitières, du vieillissement des bâtiments, du renforcement des règles environnementales et de bien-être animal, d'une certaine délocalisation de la production, ainsi que d'une moindre demande des consommateurs. L'attractivité pour les porteurs de projets en **production ovine** permet un léger développement de cette activité, mais celle-ci reste très marginale.

Scénario tendanciel : évolution de la part des ETP salariés par secteur



Sources : Agreste, estimations d'emploi agricole (données 2020 et 2023) ; Chambre d'agriculture de Bretagne (scénario en 2035)

Porc : moins d'éleveurs dans des exploitations multi-sites modernisées avec davantage de salariat

Des exportations et une consommation moins dynamiques, une pression environnementale et bien-être animale forte, tels sont les facteurs qui entraînent une **diminution de l'élevage porcin** sur une dizaine d'années. La diminution du nombre d'animaux est plus importante que celle du nombre d'élevages compte tenu de l'agrandissement, des progrès de la génétique et de l'orientation vers des porcs plus lourds qui permettent d'accroître la productivité.



Les problèmes de renouvellement conduisent à la **diminution du nombre d'éleveurs porcins** (-35 % entre 2023 et 2035). Pour réaliser les investissements nécessaires à la modernisation des élevages, les exploitations ont besoin de s'agrandir. Cet **agrandissement se fait par rachat de sites** (exploitations multi-sites), la création de bâtiments neufs étant difficile pour de multiples raisons.

Le salariat est en hausse (+39 %) pour compenser la baisse du nombre d'éleveurs. Malgré tout, **l'augmentation du salariat arrive à un point d'équilibre**. Une augmentation trop importante du salariat peut complexifier l'organisation du travail. Par ailleurs, les éleveurs exploitant plusieurs sites doivent recruter des responsables d'élevage avec des compétences en management, profils qui sont encore rares.

Aviculture : augmentation du nombre d'éleveurs en poules pondeuses, mais baisse en volaille de chair ; et diminution du salariat dans les deux types d'exploitation

Globalement, l'emploi diminue de 19 % en aviculture entre 2023 et 2035 (-22 % pour les éleveurs et -12 % pour les salariés). Mais les problématiques du secteur et leurs conséquences sur l'emploi sont différentes entre la volaille de chair et la poule pondeuse.

Poules pondeuses

En **poules pondeuses**, le **marché est porteur**. L'œuf étant une protéine peu chère et dotée d'une bonne image, la demande est forte. L'implantation du parc bâtiment est importante dans le Grand Ouest, mais la production diminue avec notamment des centres de conditionnement qui quittent la Bretagne pour se rapprocher des bassins de consommation. La baisse de production d'œufs bretons est surtout liée à **l'évolution des systèmes**. Les **attentes des consommateurs en matière de bien-être animal** conduisent en effet au **développement de productions alternatives à la production en cage** : volières, bio et surtout plein air. Ces systèmes alternatifs étant moins productifs, **la production d'œufs diminue**, et ce malgré l'augmentation du nombre d'élevages de poules pondeuses.



Le nombre d'éleveurs augmente mécaniquement (+13 % entre 2023 et 2035), d'autant que **le secteur est attractif**, y compris pour des porteurs de projet non issus du monde agricole et pour le public féminin. Les élevages de grande taille disparaissent au profit de **structures de taille moyenne, majoritairement en plein air**. **Le salariat diminue** dans ces exploitations (-12 %), le métier y étant peu attractif. Ces exploitations fonctionnent ainsi généralement avec un seul actif non-salarié.

Volaille de chair

La production de **volailles de chair** diminue, la filière faisant face à des **difficultés multiples** : manque de compétitivité prix des produits bretons sur les marchés mondiaux, érosion de la filière dinde, vieillissement des éleveurs et importants besoins en renouvellement, attentes sociétales sur le bien-être animal nécessitant de lourds investissements dans les bâtiments (lumière naturelle, ventilation...). Si la consommation de volailles est en hausse, le marché de la volaille label française est saturé et une partie des besoins supplémentaires sont importés. Malgré tout, le réchauffement climatique permet de ramener de la production des régions plus au sud vers la Bretagne, tout en nécessitant des aménagements dans les bâtiments bretons.

Les exploitations sont moins nombreuses et se concentrent autour des sites d'abattage. Elles s'agrandissent via l'augmentation du nombre de bâtiments par élevage. Elles restent « familiales », c'est-à-dire sans l'apport de capitaux extérieurs, avec un à deux ETP par exploitation. **L'emploi continue de baisser** dans le secteur (-37 % entre 2023 et 2035), chez les chefs d'exploitation comme chez les salariés (respectivement -46 % et -11 %).

⚠ Si le salariat dans les élevages diminue en poules pondeuses comme en volaille de chair, **le recours aux prestataires** (pour des activités comme le ramassage des volailles ou le lavage des bâtiments lors des vides sanitaires) **reste important, voire en développement, et donc indispensables pour les élevages...** et ce, malgré une certaine mécanisation des activités. ⚠

**Scénario tendanciel : les emplois en ETP par secteur :
évolution des ETP entre 2020 et 2035 et taux de variation 2023/2035**



Sources : Agreste, estimations d'emploi agricole (données 2020 et 2023) ; Chambre d'agriculture de Bretagne (scénario en 2035)

Cultures spécialisées : stabilité des volumes et de l'emploi

Les **cultures spécialisées** (légumes, fleurs et plantes ornementales, fruits...) regroupent **13 854 ETP en 2023** (28 % des ETP en production agricole). Parmi la main d'œuvre salariée, la moitié travaille en serres chauffées (estimation CAB). Les chefs d'exploitation sont mieux répartis entre les différentes productions.

Le secteur fait face à des **problématiques majeures**, notamment la **disponibilité en eau** au moment où celle-ci est nécessaire. Les **besoins en énergie** sont une contrainte forte et un facteur d'incertitude en serres chauffées. Les contraintes réglementaires génèrent des **pertes de compétitivité** pour les fruits et légumes français. **Δ** Et les **difficultés pour recruter de la main d'œuvre saisonnière** deviennent un facteur limitant pour la production. Le nombre de personnes nécessaires pour effectuer les travaux saisonniers est beaucoup plus important que leur nombre en ETP, avec des besoins concentrés sur les mêmes périodes de l'année. Globalement en productions légumières et horticoles, il faut de l'ordre de six saisonniers pour réaliser sur quelques mois, voire quelques semaines, le volume de travail annuel d'une personne à temps plein. En légumes de plein champ, ce sont 11 saisonniers qui sont nécessaires pour réaliser le volume de travail annuel d'un ETP (estimations CAB d'après données Agreste, RA 2020). Au-delà du manque de candidats, ces difficultés de recrutement sont grandement accentuées par le manque de moyens de transport et de logements pour ces personnels. **Δ**

Au final, **même si les marchés sont porteurs, la production en cultures spécialisées est globalement stable**, mais avec des différences par sous-secteur. Les surfaces et les volumes de production se maintiennent en **légumes de plein champ**, sous réserve de réussir à transmettre les exploitations. Les producteurs en **serres chauffées** peinent à développer leurs volumes à cause des problèmes d'acceptabilité sociale sur les pratiques culturelles et de conflits d'usage sur le partage de l'eau. En revanche, ils font évoluer leurs activités en diversifiant les productions. Le **maraîchage** est en très légère croissance, mais sur un marché qui est arrivé à saturation. En

horticulture et pépinière, les volumes se maintiennent grâce à quelques opportunités de marché (achat de variétés locales, agroforesterie, végétalisation des centres urbains, fleurs comestibles).

L'emploi en cultures spécialisées est stable sur la période, chez les chefs d'exploitation comme chez les salariés.

La baisse de 2 % sur la période 2023/2035 s'explique par la seule perte de main d'œuvre chez les conjoints et autres actifs familiaux. Le nombre de **chefs d'exploitation** diminue jusqu'en 2030 à cause des nombreux départs en retraite, puis il remonte entre 2030 et 2035. Le **turnover** est important, particulièrement en maraîchage, où certains agriculteurs cessent leur activité au bout de quelques années, faute de rentabilité économique et/ou à cause des conditions de travail difficiles. Le nombre de **salariés** n'augmente plus comme par le passé. D'un côté, l'agrandissement des exploitations génère des besoins accrus, notamment en salariés managers et chefs d'équipe. D'un autre côté, la mécanisation de la production entraîne des suppressions d'emplois, ce qui permet de pallier en partie les problèmes de recrutement et de faire évoluer les besoins en compétences en matière de gestion d'outils de pilotage (outils informatiques, outils d'irrigation...).



Grandes cultures : hausse des surfaces et agrandissement des exploitations permettent le développement du salariat mais surtout chez les prestataires de travaux agricoles

Les prairies temporaires libérées par la baisse de l'élevage, notamment de l'élevage laitier, permettent **d'augmenter les surfaces en grandes cultures**. Cela se traduit par un **agrandissement** des exploitations qui gagnent ainsi en rentabilité économique. **L'évolution des matériels** permet aussi une **forte amélioration de la productivité**.

Le nombre d'exploitations et de chefs d'exploitation en grandes cultures diminue (-11 % entre 2023 et 2035 pour les chefs d'exploitation). Les exploitations sont de **grande taille**, à part quelques projets de diversification (paysans boulangers...), représentant peu d'emplois et peu de surfaces. Il n'y a donc pas de réelle dualisation des exploitations en grandes cultures : le modèle des grandes exploitations domine largement. Le développement de la **méthanisation** génère du travail supplémentaire (notamment avec la récolte des dérobées), mais la diminution des activités d'élevage limite malgré tout le développement de ces unités de production de biogaz.

Avec l'augmentation des surfaces, le développement de la méthanisation et la baisse du nombre de chefs d'exploitation, **les besoins en salariat dans les exploitations augmentent** (+21 %). Mais son développement est limité en raison des gains de productivité réalisés grâce aux nouveaux matériels plus performants, et aussi de la **forte tendance à déléguer les travaux aux ETA et aux Cuma**. Le salariat augmente ainsi de 38 % chez ces prestataires. Même dans les très grandes exploitations de grandes cultures, les travaux sont davantage délégués à cause du coût très élevé des matériels. Ce **renforcement de la délégation** explique aussi la progression rapide des gains de productivité, les ETA et les Cuma pouvant plus facilement investir et rentabiliser des matériels de dernière génération. Ces équipements complexes à utiliser nécessitent de recruter des **salariés très qualifiés**. ⚠ Or, ce type de profil est très difficile à trouver, et ce d'autant plus quand il s'agit de main d'œuvre qualifiée et autonome mais aussi saisonnière pour les périodes de semis ou de récoltes. ⚠

Scénario neutralité carbone

L'agriculture vise la neutralité carbone : des agriculteurs au service d'un projet de société

Dans ce scénario, **l'agriculture vise la neutralité carbone**. La population française et européenne est devenue **plus sensible au dérèglement climatique**. Aussi, **les politiques publiques imposent à l'agriculture une orientation très forte vers la réduction des émissions et le captage du carbone**. Les importations européennes sont désormais soumises à des critères climatiques et environnementaux. **Le commerce international se régionalise** avec des échanges qui se concentrent entre grands blocs géographiques proches, ce qui permet de limiter le transport des produits.



Pour rester compétitive sur les marchés à l'export et face à des consommateurs qui sont toujours attentifs au prix des produits qu'ils achètent, l'agriculture bretonne s'oriente vers une **production intensive bas carbone**. Cette orientation est facilitée par **l'essor du marché de la compensation carbone** dans lequel les filières et les exploitations trouvent des compléments de financement et de revenu.

La Bretagne reste une terre d'élevage grâce notamment à des politiques de soutien en faveur des filières animales (soutiens publics aux productions bas-carbone ; valorisation des productions locales dans la restauration collective...). **Malgré tout, les volumes de production animale diminuent sensiblement** (plus que dans le scénario tendanciel) car cette réduction, notamment en productions herbivores, est un levier important pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES). La baisse de l'élevage est aussi une réponse à l'évolution de la **demande des consommateurs** qui mangent moins de viande et plus de produits végétaux. En parallèle, **la filière sylvicole connaît un développement économique marqué** pour optimiser la captation du carbone.

Dans ce scénario, les **investissements importants** réalisés dans les exploitations **accélèrent l'intégration des technologies et de l'automatisation**. Les **activités se diversifient** (production d'énergie, de biomatériaux, agroforesterie, vente directe...) et les **systèmes de production** sont davantage tournés vers les attentes plus poussées de la société (production bas carbone, produits végétaux, produits « santé », agriculture bio, normes bien-être animal...). L'objectif de production bas carbone conduit les élevages à **développer leur FAF** (fabrication d'aliments à la ferme) pour réduire le transport des aliments pour le bétail. Mais cette recherche d'autonomie alimentaire et protéique **accroît considérablement la concurrence entre élevages pour l'accès au foncier**.

Comme dans le scénario tendanciel, une **dualisation des exploitations** s'opère, ainsi qu'une **baisse de l'emploi familial au profit du développement du salariat**. Mais ici (contrairement au scénario tendanciel), **les métiers agricoles ont gagné en attractivité car les conditions de travail se sont améliorées**. La prise de conscience des employeurs de l'importance de travailler sur ces questions, ainsi que le développement massif des technologies et de l'automatisation, ont permis ces avancées.

Une baisse de l'emploi légèrement plus marquée que dans le scénario tendanciel

L'emploi dans le scénario neutralité carbone diminue à peine plus (-15 % entre 2023 et 2035) que dans le scénario tendanciel (-12 %). L'orientation vers la production bas carbone crée des **contraintes sur le transport pour limiter les émissions de GES** (gaz à effet de serre). En œuf, en volaille de chair et en porc, ces contraintes conduisent à des **délocalisations de certains volumes de production vers les bassins de consommation**, ainsi qu'à une concentration de la production autour des outils industriels (abattoirs, sites de conditionnement). Les **besoins en consommation d'énergie** dans les serres chauffées ou en production d'œufs plein air pénalisent le niveau de la production. Par rapport au scénario tendanciel, le **déploiement plus important des nouvelles technologies, de la mécanisation et de l'automatisation** limitent les besoins en salariat.

A l'inverse, la **diversification des activités** (production d'énergie, vente directe...) permet de créer de nouveaux emplois. Le développement plus important de **l'agriculture bio** génère davantage de travail dans certaines productions comme la volaille de chair ou le lait.

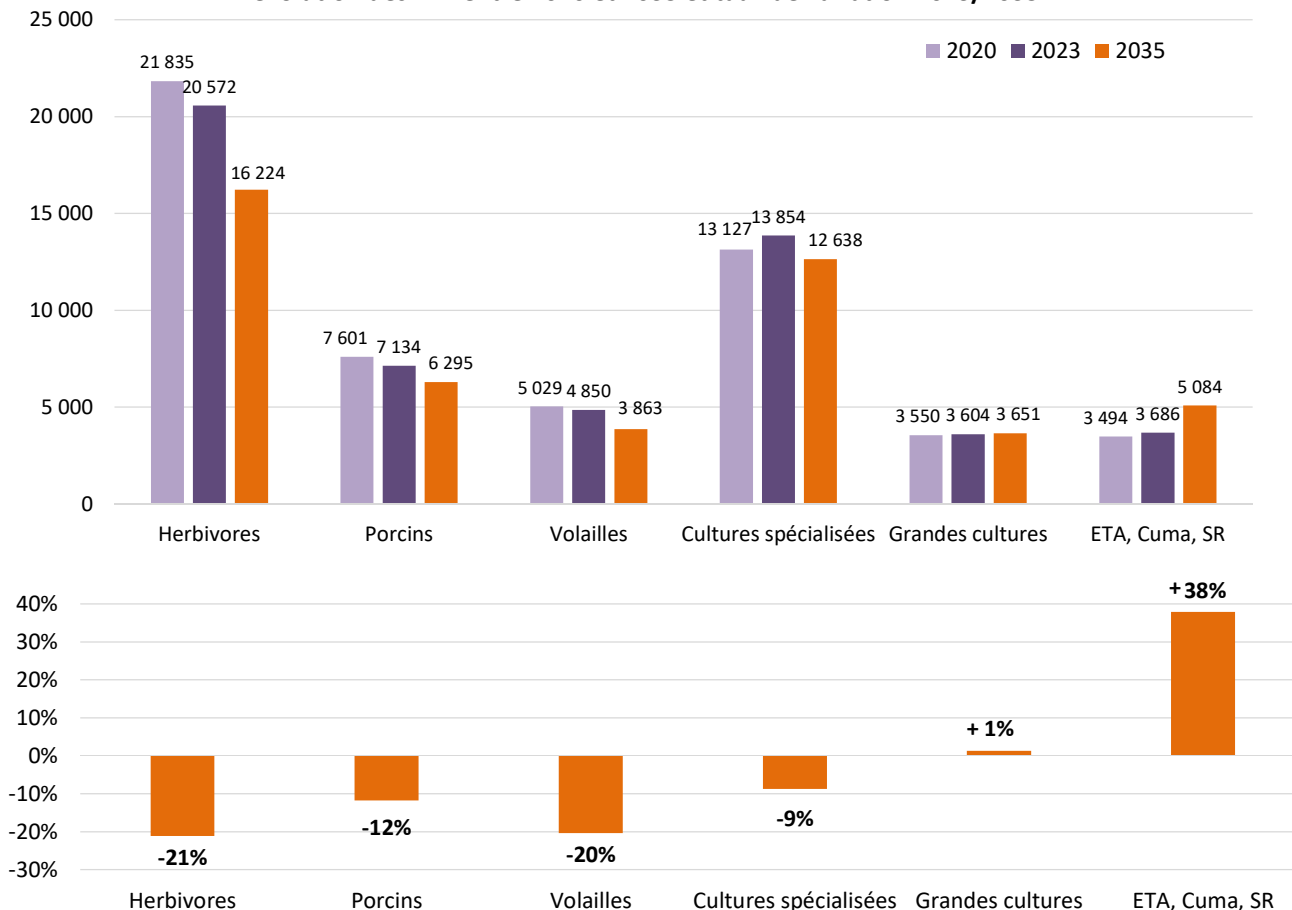
Herbivores : des pertes d'emplois limitées au regard du niveau de la baisse de production en lait

La baisse de la **production laitière** est plus importante dans le scénario neutralité carbone que dans le scénario tendanciel car la **réduction du cheptel bovin** est nécessaire pour répondre aux objectifs bas carbone. Mais les **pertes d'emplois sont limitées** (-21 % soit une baisse de l'emploi légèrement moindre que celle de 22 % dans le scénario tendanciel) grâce à plusieurs facteurs :

- **la diversification des activités** (production d'énergie, vente directe...),
- **l'amélioration de l'autonomie alimentaire** des cheptels. A noter en parallèle que la recherche d'autonomie fourragère limite le développement de la taille des cheptels,
- **le développement plus important du bio**, qui limite l'évolution de la productivité par vache et de la productivité du travail (en volume de lait par actif).

Le nombre de **chefs d'exploitation** évolue de la même manière que dans le scénario tendanciel (-33 % entre 2023 et 2035 dans les deux scénarios). La baisse très légèrement supérieure en élevage bovin lait dans le scénario neutralité carbone est compensée par des évolutions un peu plus favorables en élevages bovins viande et en ovins-caprin). **L'emploi salarié** augmente de 37 %, soit un peu plus que dans le scénario tendanciel (+30 %). Le recours au salariat est ici boosté par le développement des activités de diversification mais aussi par l'amélioration de l'attractivité des métiers agricoles.

**Scénario neutralité carbone : les emplois en ETP par secteur :
évolution des ETP entre 2020 et 2035 et taux de variation 2023/2035**



Sources : Agreste, estimations d'emploi agricole (données 2020 et 2023) ; Chambre d'agriculture de Bretagne (scénario en 2035)

Porc : intensification de la production et emploi en baisse

En **porc**, la production bio ne se développe que très peu car elle n'est pas efficiente pour atteindre l'objectif bas carbone (à volume égal). C'est **l'intensification de la production qui permet de répondre aux enjeux de la neutralité carbone**. Les élevages porcins s'agrandissent ; ils cherchent à gagner en autonomie énergétique ainsi qu'en autonomie alimentaire pour réduire le transport de l'aliment (mais l'autonomie n'est pas totale). La production devient plus intensive grâce aux progrès techniques importants qui sont réalisés (y compris en génétique animale et végétale) et à l'automatisation des tâches. L'agrandissement permet également d'optimiser le chargement des camions lors du transport des porcs et donc d'améliorer le bilan carbone lié au transport. **▲ Même si ce système de production intensif et hyper-technologique est meilleur du point de vue de l'objectif de souveraineté alimentaire et de l'amélioration du bilan carbone (par kilo de viande produite), la question de son acceptabilité sociétale se pose. ▲**



La baisse de la consommation de viande et l'orientation vers la neutralité carbone entraînent un **recul de la production en porc**. Pour **réduire le transport des animaux**, une partie de la production quitte la Bretagne pour se rapprocher des bassins de consommation. Et au sein même de la région, une relocalisation de la production s'opère, avec une **spécialisation accrue de certains territoires** concentrant élevages et abattoirs. Cette relocalisation est associée à une certaine **intégration de la production** impulsée par des industriels vigilants sur la sécurisation de leur approvisionnement et qui prennent en compte le bilan carbone des élevages auprès desquels ils se fournissent. Cela se concrétise par une contractualisation poussée intégrant des cahiers des charges à respecter pour les éleveurs.

Avec une production en baisse et des exploitations plus grandes, **le nombre de chefs d'exploitation diminue** (-31 % vs -35 % dans le scénario tendanciel). **Quant au salariat, il augmente**, mais moins que dans le scénario tendanciel en raison de la plus forte automatisation de la production (+12 % vs +39 %). Avec le développement de la FAF (fabrication d'aliment à la ferme), une partie des nouveaux salariés sont plus particulièrement affectés aux cultures. Finalement, l'emploi est en diminution en porc (-12 %) alors qu'il est quasiment stable dans le scénario tendanciel (-1 %).

Aviculture : malgré un marché dynamique, la production avicole diminue en Bretagne à la suite de délocalisations vers les bassins de consommation afin de réduire le transport des produits

En aviculture, le **marché intérieur est porté par une consommation dynamique**, le poulet et l'œuf étant les **protéines animales les moins chères**. Mais une **certaine délocalisation de la production** s'opère vers les bassins de consommation pour **réduire le transport**.

En **poule pondeuse**, la **production baisse légèrement** du fait des délocalisations, mais surtout en raison d'une **diminution de la productivité**. Celle-ci s'explique notamment par le développement de l'autonomie alimentaire et les adaptations aux attentes sociétales qui amènent à une réduction des densités d'élevage. **L'orientation vers l'œuf plein air**, avec des bâtiments ouverts, est **moins favorable à l'objectif de neutralité carbone**, et ce même si les équipements de chauffage sont plus performants : ce système représente 15 % de la production. Ce sont les **œufs produits en bâtiment**, modèle moins émetteur de gaz à effet de serre que le plein air, qui sont majoritaires : 60 % de la production est ainsi au sol dans des bâtiments fermés. Quant au développement plus important du **bio** (par rapport au scénario tendanciel), il n'entraîne pas de besoins accrus en main d'œuvre en poules pondeuses. A l'inverse, la production bio en volaille de chair nécessite davantage d'emplois qu'en conventionnel.

L'emploi salarié comme non-salarié diminue en aviculture. La baisse globale (-20 % entre 2023 et 2035) est proche de celle du scénario tendanciel (-19 %) par l'effet combiné d'une diminution plus importante du salariat et d'une diminution moins importante du nombre d'éleveurs.

Côté **salariat**, la baisse est plus marquée que dans le scénario tendanciel (-20 % vs -12 %) à cause de pertes de production plus fortes, et ce, même en poule pondeuse où la présence d'élevages de grande taille, avec du salariat, se renforce pour assurer le ramassage des œufs.

Côté **éleveurs**, leur nombre diminue moins que dans le scénario tendanciel (-18 % vs -22 %). Le recul est moins important en volaille de chair (-22 % contre -46 % dans le scénario tendanciel) en raison du relatif maintien de la production, du développement notable du bio, ainsi que de l'accroissement de la production de céréales à la ferme pour gagner en autonomie. Le nombre d'éleveurs de poules pondeuses est stable dans le scénario neutralité carbone (contre +13 % dans le scénario tendanciel) puisque la production plein air ne s'y développe pas comme dans le scénario tendanciel.

Cultures spécialisées : la contrainte des besoins en énergie et la perte des marchés exports font perdre des emplois à la filière légumière



L'orientation vers la production bas carbone n'est pas favorable aux **productions légumières**. La **consommation d'énergie** est un frein majeur pour l'activité des serres chauffées, et ce, malgré la cogénération. En légumes de plein champ, le ralentissement des échanges internationaux entraîne la **perte des marchés export**, en particulier en chou-fleur. Les surfaces chutent très fortement pour ces légumes, ainsi que celles des légumes associés pour la rotation des cultures. Le **développement du bio** génère des pertes de rendement et donc des baisses de volumes de production. Par ailleurs, ce scénario est **défavorable à l'activité maraîchère**, où, à volume de production égal, le bilan carbone est moins bon qu'en légumes de plein champ. Enfin, l'encadrement très poussé des pratiques agricoles, en particulier en zone littorale, engendre une baisse des surfaces en légumes. **La filière connaît donc une érosion de sa production**, mais une baisse moins importante que dans les filières animales.

Ces facteurs conduisent à une **diminution du nombre d'emplois en légumes**, celle-ci étant accentuée par **l'automatisation de la production** (-9 % entre 2023 et 2035 vs -2 % dans le scénario tendanciel). Avec l'agrandissement des exploitations, le nombre de chefs d'exploitation diminue (-17 %). Chez les salariés, ce sont particulièrement les postes de permanents qui sont touchés (-11 %). Le nombre de saisonniers et d'occasionnels augmente (+13 %) pour compenser cette baisse d'emplois permanents. Le volume de travail salarié baisse globalement de 3 %.

Note explicative

L'analyse réalisée par les groupes de travail de cette étude diffère de celle qui avait menée à la quantification de ce scénario en 2021-2022. Il avait alors été estimé que les surfaces légumières (hormis en cultures sous serre) progresseraient en Bretagne d'ici 2040, pour compenser les baisses de productivité liées à la multiplication des aléas (climatiques, sanitaires), à la réduction des possibilités de traitement phytosanitaire et à un accès à l'eau limité. Cette hausse des surfaces devait permettre de maintenir des niveaux de production valorisés sur le marché français, compte tenu de la demande en produits végétaux amenée à fortement progresser dans ce scénario. Dans l'analyse réalisée en 2025, l'échéance plus courte des scénarios (2035), conjuguée à l'hypothèse d'un arrêt complet de l'activité export en chou-fleur (qui représente actuellement près de 30 % des surfaces de légumes frais), amènent à considérer une baisse des surfaces de production au sein des exploitations légumières.

Grandes cultures : des surfaces et un volume d'emplois stables

Malgré le fort recul de l'élevage, la **surface globale cultivée par les exploitations en grandes cultures n'augmente pas** pour plusieurs raisons :

- la **forêt** se développe,
- l'encadrement très poussé des pratiques agricoles dans certains territoires se traduit par des **abandons de surfaces**,
- pour gagner en autonomie alimentaire et stocker du carbone, **les éleveurs conservent leurs prairies permanentes et leurs cultures**. Ils font aussi davantage de **FAF** (fabrication d'aliment à la ferme).

Le développement de certaines cultures est **défavorable à l'emploi** (comme les protéagineux ou le sarrasin car ces cultures nécessitent peu, voire très d'interventions), tandis que d'autres cultures lui sont **favorables** (comme le lin qui nécessitent beaucoup d'interventions). De même, avec le développement des **productions énergétiques**, des **marchés locaux** et de la **vente directe**, il faut plus de personnel pour gérer la transformation et la vente des produits issus des grandes cultures.

Pour limiter les émissions de GES, les cultivateurs s'orientent vers des **itinéraires simplifiés**, ce qui permet de réduire la mécanisation mais ce qui diminue aussi les besoins en main d'œuvre. A l'inverse, l'accroissement de la **production bio** requiert davantage de **désherbage mécanique** et donc davantage de travail.

Toujours dans l'optique de diminuer les émissions de GES, les **tracteurs électriques** remplacent une partie de la flotte. Cependant, leur taille, leur puissance et leur autonomie étant moindre, **la productivité du travail diminue** et conduit à la hausse des besoins en emplois.

En conséquence, avec une légère diminution du nombre de chefs d'exploitation (-6 % entre 2023 et 2035) et une progression sensible du salariat (+33 %), **l'emploi en grandes cultures est quasi-stable (+1 %)**.

Le **développement du salariat** pour les travaux de grandes cultures se fait à la fois **au sein des exploitations et des ETA et des Cuma**. L'orientation vers les **itinéraires simplifiés** fait perdre des emplois, ce qui est compensé par l'augmentation des besoins liés au **désherbage mécanique en cultures bio**. Et dans les ETA, le salariat est également boosté par le **développement de la sylviculture et de l'agroforesterie**. L'emploi salarié chez les prestataires gagne ainsi 38 % sur la période (comme dans le scénario tendanciel).



Scénario végétalisation

Un très fort recul de l'élevage, qui offre une place croissante aux productions végétales



Dans ce troisième scénario, l'agriculture bretonne s'oriente vers une végétalisation de sa production. Comme dans le scénario neutralité carbone, les **politiques publiques donnent une priorité forte à la protection de l'environnement et à l'adaptation au changement climatique**. La réduction de l'élevage, fort émetteur de GES, est un levier puissant pour ralentir le réchauffement climatique et en atténuer les effets de court terme. Les consommateurs s'orientent **vers des produits moins transformés et diminuent leur consommation de viande au profit des aliments à base de végétaux**. **Le critère prix passe au second plan**, les consommateurs étant désormais prêts à payer plus cher des aliments qu'ils jugent plus sains pour leur santé et pour l'environnement.

Dans la société, les citoyens recherchent un apaisement de leurs rythmes de vie. **Les agriculteurs, eux aussi, changent leur rapport au temps. Ils n'acceptent plus les contraintes liées à l'élevage** : ils réduisent leur charge de travail et s'accordent des week-ends et des vacances. En parallèle, la vague massive de départs en retraite d'agriculteurs dans les années 2020-2030 génère **un manque de main d'œuvre dans les exploitations, ce qui conduit à un fort recul des productions animales** en Bretagne. **Les terres libérées par l'élevage sont en partie reprises pour des productions végétales**, toujours pour l'alimentation du bétail, mais de plus en plus pour l'alimentation humaine (notamment les légumineuses, comme alternatives aux protéines animales), ou pour des productions non alimentaires (production d'énergie, de bois, matériaux biosourcés...).

Comme dans les deux autres scénarios, **l'emploi familial diminue, le salariat progresse et une dichotomie s'opère au niveau des exploitations**. D'un côté, **les exploitations de grande taille**, en élevage comme en productions végétales, recherchent la dilution de leurs charges par l'augmentation des volumes de production. Elles sont très automatisées, disposent des technologies les plus avancées et ont recours à de la main d'œuvre essentiellement salariée. D'un autre côté, **les exploitations de taille petite ou moyenne** ont des volumes de production moindres. Elles sont en recherche de valeur ajoutée et d'adéquation entre revenu et temps de travail. Elles sont souvent en agriculture biologique, avec des activités de maraîchage ou de polyculture-élevage.

Comme dans le scénario neutralité carbone, les **modes de production** sont en accord avec les attentes de la société (bio, autonomie des exploitations, bien-être animal, agro-écologie...) et **les technologies et l'automatisation** sont très présentes et à la pointe dans les exploitations. Ici, les investissements nécessaires à la modernisation des exploitations sont possibles grâce à **l'arrivée importante de capitaux extérieurs**, avec en particulier le développement des prises de participation des filières ou d'acteurs extérieurs à la chaîne alimentaire.

Avec -27 %, une très forte baisse de l'emploi agricole sur douze ans

Le **scénario végétalisation est le plus destructeur d'emplois agricoles** (-27 % entre 2023 et 2035). La baisse de la consommation de viande, les réticences face aux contraintes de l'élevage et les politiques publiques très contraignantes en faveur du climat et de l'environnement, conduisent à de **fortes baisses de volumes en productions animales**. Les pertes d'actifs y sont plus importantes que dans le scénario tendanciel (par exemple, -41 % en lait contre -22 %). Seul le nombre de chefs d'exploitation en poules pondeuses progresse, en raison notamment de la diminution de la taille moyenne des élevages. La **forte mécanisation et automatisation des activités agricoles**, permise par les efforts importants d'investissement dans les exploitations, accélère les pertes d'emplois. Même en cultures spécialisées où la production augmente, l'automatisation massive conduit à supprimer beaucoup de postes salariés.

Avec la volonté d'accéder à de **meilleures conditions de vie et de travail**, le **niveau d'activité de la main d'œuvre agricole est moins soutenu**, ce qui permet, soit de limiter les suppressions d'emplois, soit d'augmenter les besoins en emplois.

La végétalisation de l'agriculture bretonne **profite naturellement aux grandes cultures**. Dans cette filière, les surfaces augmentent, tout comme le nombre d'actifs salariés et non-salariés.

Herbivores : la très forte diminution de la production laitière conduit à des pertes d'emplois

Les aspirations à de meilleures conditions de vie et de travail conduisent à une **forte diminution de la production laitière et bovine**. Il n'y a que les **productions ovine et caprine** qui connaissent un **léger développement**. Le nombre d'éleveurs d'herbivores est donc en très forte diminution : **61 % des effectifs** sont perdus entre 2023 et 2035 (vs -33 % dans le scénario tendanciel).



En **lait**, les éleveurs sont essentiellement à la tête d'exploitations de taille moyenne (95 %) avec, en général, deux associés ou un chef d'exploitation et du salariat. Seulement 5 % des élevages laitiers s'agrandissent très significativement grâce à d'importants investissements. En **élevage bovins viande**, la répartition se fait entre 50 % d'exploitations de grande taille et 50 % d'exploitations petites ou moyennes, avec des éleveurs qui sont souvent pluriactifs.

Si le nombre d'éleveurs diminue, le **nombre de salariés augmente sensiblement** (+43 % vs +30 %). Ces derniers sont présents dans la moitié des exploitations laitières. Ceux des grandes exploitations ont fréquemment le statut de salarié gérant. Afin d'améliorer les conditions de travail des éleveurs, le salariat est également en hausse en production ovine et caprine.

A noter également que le recours aux ETA et aux Cuma pour les travaux sur les cultures est croissant dans ces exploitations, et ce d'autant que celles-ci restent majoritairement de taille moyenne. Au vu de la baisse de la production, **le volume de travail réalisé par les ETA et les Cuma chez les éleveurs laitiers est néanmoins en diminution**.

Porc : baisse de production, agrandissement des élevages et robotisation entraînent une baisse de l'emploi de 17 %

La **diminution de la production porcine est plus forte** que dans le scénario tendanciel, encore une fois en lien avec la baisse de consommation de viande, le durcissement des règles environnementales et climatiques, l'ancienneté des bâtiments, mais aussi du fait de la volonté de se dégager des contraintes de l'élevage. Les exploitations porcines s'agrandissent et les grandes structures deviennent le modèle dominant. Le modèle d'exploitation dirigé par un seul éleveur avec une équipe de salariés devient plus fréquent, au côté du modèle plus classique de GAEC.

La **baisse du nombre de chefs d'exploitation est plus forte** que dans le scénario tendanciel (-46 % vs -35 %), mais cette baisse est malgré tout limitée par la volonté des éleveurs d'accéder à davantage de temps libre. Quant au **salariat**, il **augmente moins** que dans le scénario tendanciel (+18 % vs +39 %) en raison d'une baisse de production plus importante et d'une plus forte robotisation. Avec le développement des technologies numériques, les postes sont plus qualifiés. **Certaines tâches sont presque systématiquement déléguées à des prestataires**, ce qui permet de simplifier le travail des éleveurs (ex. lavage), et de s'assurer de prestations à la pointe et dans le respect des réglementations (notamment sur la partie cultures).

Aviculture : malgré une forte baisse de la production, une diminution du nombre d'éleveurs limitée par la réduction de la taille des élevages

En aviculture, les **élevages de grande taille disparaissent peu à peu**. En volaille de chair, cela s'explique par la perte du marché export ; en poules pondeuses, par la délocalisation de la production vers les centres de conditionnement qui eux-mêmes se rapprochent des bassins de consommation.



Les volumes de production diminuent peu à peu en poules pondeuses et en volaille de chair. **La production bretonne s'adapte à la consommation locale** : produits locaux, labels, bio, signes de qualité, commercialisation en vente directe. Cette évolution est facilitée par le consentement des consommateurs à payer un peu plus cher si ces produits sont à leurs yeux bons pour la santé et l'environnement.

Les moyens de production par actif et les densités diminuent (moins de volailles par bâtiment). Cela permet de **désintensifier le travail, d'améliorer les conditions de travail** et l'attractivité du métier d'éleveur avicole.

Malgré une production en baisse, la désintensification du travail permet de limiter la diminution du nombre d'éleveurs (-16 % vs -22 % dans le scénario tendanciel) : la baisse est ainsi équivalente en volaille de chair (-46 % vs -46 %), et la hausse est même plus forte en poules pondeuses (+27 % vs +13 %). Le salariat en aviculture diminue plus que dans le scénario tendanciel (-25 % vs -12 %) compte tenu de tailles d'élevage encore plus réduites.

Poules pondeuses : une production en baisse, mais un nombre d'éleveurs qui augmente grâce à la diminution de la taille des élevages et à la désintensification du travail

La **production d'œufs diminue** progressivement dans le scénario végétalisation avec le **déclin des exportations d'œufs bretons**. Les élevages de grande taille disparaissent peu à peu en Bretagne : de nouveaux élevages se créent dans d'autres régions, au cœur des bassins de consommation et à proximité des centres de conditionnement.

Néanmoins, malgré la végétalisation de l'alimentation, l'œuf reste une **protéine plébiscitée par les consommateurs** et la demande intérieure est en croissance. **La production bretonne s'adapte à la demande locale** qui se porte sur des produits jugés de qualité, issus d'élevages de proximité et avec davantage d'achats en circuit court.

Le nombre d'exploitations de poules pondeuses augmente (plus que dans le scénario tendanciel). Ce sont des **structures de petite taille** (avec vente directe, circuit court, vente aux collectivités, avec une part importante en bio) **ou moyenne** (par exemple des élevages de 30 000 poules avec vente des œufs à l'industrie). Quant aux exploitations de grande taille, leur nombre recule fortement. Malgré la perte d'attractivité pour les métiers de l'élevage, l'attrait se maintient pour des projets en poules pondeuses. Les personnes qui s'installent, optent donc pour des élevages plus petits et limitent le nombre de poules

pondeuses par actif. **Le nombre d'éleveurs augmente** plus que dans le scénario tendanciel (+27 % vs +13 % entre 2023 et 2035). **Le salariat diminue fortement** (-23 % vs -12 %), **beaucoup d'éleveurs travaillant seul sur leur exploitation**. Quelques postes pour des salariés se créent dans les élevages pratiquant de la diversification d'activité (vente directe, production de châtaignes, maraichage).

Volaille de chair : forte baisse de production, diminution de la taille des élevages, productions sous signe de qualité et désintensification du travail

La **baisse importante des exportations** conduit à un recul de la production de volailles de chair plus fort que dans le scénario tendanciel. Les grandes exploitations produisant des volumes importants sont moins nombreuses. Certains élevages arrêtent définitivement leur activité du fait de bâtiments trop anciens. Les autres sont maintenus, mais avec moins de volailles par bâtiment (désintensification). Et les élevages de petite taille, avec des productions sous signe de qualité, se développent.

Même si la production de volaille de chair diminue davantage que dans le scénario tendanciel, la réduction de la taille des élevages et la désintensification du travail conduisent à une **baisse du nombre d'éleveurs** similaire dans les deux scénarios (-46 % entre 2023 et 2035). Les élevages étant plus petits que dans le scénario tendanciel, le **salariat diminue plus fortement** (-28 % vs -11 %).

Cultures spécialisées : le boom de la technologie et de la mécanisation fait perdre de très nombreux emplois saisonniers malgré la croissance de la production

L'apport de surfaces libérées par l'élevage permet une **augmentation de la production en cultures spécialisées**. Le potentiel de production est important. La consommation s'oriente en effet vers davantage de produits végétaux jugés sains pour la santé et l'environnement, et produits localement. Le développement de l'agroforesterie, des cultures fruitières ou de la végétalisation urbaine offrent également des opportunités de développement pour les activités horticoles et les pépinières.



Malgré tout, l'emploi recule en cultures spécialisées. Grâce à d'importants investissements,

une très forte mécanisation de la production s'opère en légumes de plein champ et en serres chauffées. En parallèle, des changements se font pour **passer de productions non mécanisables à des productions mécanisables**. Si certaines exploitations restent de petite taille, la grande majorité s'agrandit pour permettre et rentabiliser l'arrivée massive des nouveaux équipements. En conséquence, **de très nombreux emplois disparaissent dans le secteur légumier**.

En lien avec l'agrandissement des structures, le nombre de **chefs d'exploitation** diminue (-11 % entre 2023 et 2035), mais de manière moindre que dans les filières animales. Le levier technologique et la très forte mécanisation conduit à une **très importante baisse du salariat (-33 %)**. Ce sont **surtout les emplois saisonniers ou occasionnels qui sont impactés (-46 %)**. Ainsi, le scénario végétalisation s'avère beaucoup plus destructeur d'emplois en cultures spécialisées (-28 %) que le scénario tendanciel (-2 %).

Grandes cultures : avec des exploitations plus grandes et plus nombreuses, un nombre d'actifs salariés et non-salariés en nette progression



Comme en cultures spécialisées, **les surfaces en grandes cultures augmentent** (plus que dans le scénario tendanciel) grâce aux surfaces libérées par l'élevage et grâce à l'attrait des consommateurs pour une alimentation plus végétale.

Le nombre d'exploitations augmente de l'ordre de 3 % par an. Celles-ci s'agrandissent pour atteindre des **surfaces de l'ordre de 300 à 400 ha**. Malgré leur taille, ces exploitations doivent **avoir une activité complémentaire**, souvent en production légumière, **pour être rentables économiquement**. En effet, les charges matérielles sont trop importantes au regard de la valeur de la production en grandes cultures. Quand

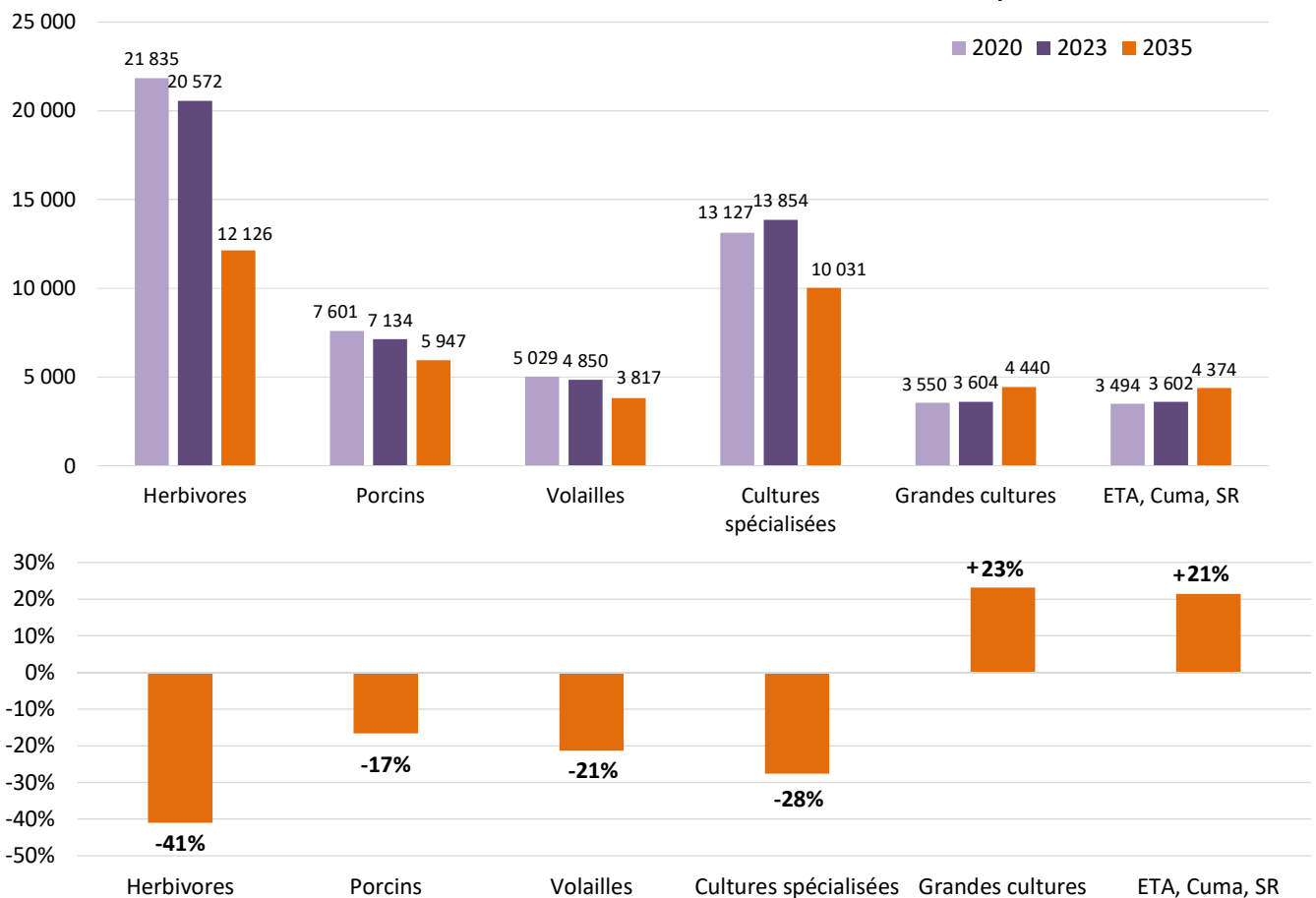
elles ne se diversifient pas, les exploitations sont gérées par des **doubles actifs**. En parallèle, **un petit nombre d'exploitations ont des surfaces plus réduites** : il s'agit notamment de paysans boulangers, d'exploitations faisant de la vente directe de produits végétaux (farine, légumineuses...) ou d'exploitations disposant de débouchés locaux contractualisés (cantines...).

Avec davantage d'exploitations, **le nombre de chefs d'exploitation augmente** (+27 % vs -11 % dans le scénario tendanciel). **Le nombre de salariés augmente** au même rythme (+27 % vs +21 %). Au total, l'emploi en grandes cultures (y compris conjoints et autres actifs familiaux) progresse de 23 %, alors qu'il baisse dans le scénario tendanciel (-6 %).

Avec des structures de 300 à 400 ha (agrandissement plus important que dans le scénario tendanciel), **une partie des exploitations internalisent les travaux liés aux cultures**, notamment celles qui peuvent proposer des prestations d'ETA pour leurs voisins. Une autre partie fait appel aux ETA et aux Cuma au regard du coût des matériels ; elles réduisent ainsi les charges d'équipement comme de travail. **L'emploi salarié dans les ETA et les Cuma augmente moins (+21 %)** que dans le scénario tendanciel (+38 %) où la délégation est plus massive. Cette moindre progression de l'emploi chez les prestataires de travaux agricoles s'explique aussi par **la forte amélioration des performances des matériels, qui permet des gains de productivité encore plus importants** que dans le scénario tendanciel. Et pour rappel, la forte baisse de production en lait réduit également les besoins en machinisme, plus que dans le scénario tendanciel.

A noter enfin que **le développement de l'emploi dans les ETA et les Cuma est moins important dans le scénario végétalisation (+21 %) que dans le scénario neutralité carbone (+38 %)** pour plusieurs raisons : un niveau de délégation moindre dans le scénario végétalisation, tout comme un moindre développement de l'agriculture biologique et de la sylviculture.

**Scénario végétalisation : les emplois en ETP par secteur :
évolution des ETP entre 2020 et 2035 et taux de variation 2023/2035**



Sources : Agreste, estimations d'emploi agricole (données 2020 et 2023) ; Chambre d'agriculture de Bretagne (scénario en 2035)

50 % de salariés dès 2035

L'analyse de ces scénarios ne prétend pas prédire ce qu'il adviendra dans les années à venir pour l'emploi en production agricole en Bretagne. Ce travail permet d'identifier les facteurs favorables ou défavorables à l'emploi et cela, en fonction des secteurs de production. Il permet également de repérer des tendances communes aux trois scénarios, qui semblent donc structurantes pour l'avenir de l'emploi agricole dans la région.

Dans le scénario tendanciel en particulier, les problèmes **d'attractivité des métiers** limitent les recrutements. Toujours dans ce scénario, les **contraintes sur l'agrandissement des exploitations** sont un frein pour les volumes produits et pour le développement du salariat agricole.

Dans les scénarios neutralité carbone et végétalisation, **l'essor massif des technologies et de l'automatisation** sont sources de suppressions importantes d'emplois. Mais cette évolution des pratiques peut aussi permettre de rendre ces métiers plus attractifs et moins exigeants physiquement. Dans ces deux mêmes scénarios, les pertes d'emplois liées au développement technique et aux équipements sont plus ou moins compensées par des besoins supplémentaires de main d'œuvre dans les **activités de diversification**, notamment pour la production d'énergie, de biomatériaux ou les activités de vente directe.

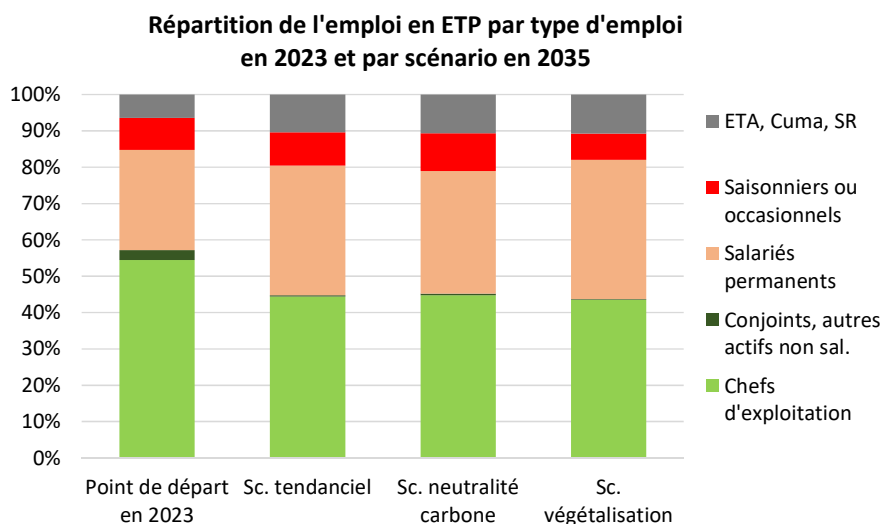
Dans le scénario neutralité carbone, le levier de la réduction des émissions de GES via la **réduction des transports** est un facteur négatif pour l'emploi agricole de la région puisqu'il est un frein au commerce international. Au niveau national, il conduit aussi à des délocalisations de certains volumes de production vers les bassins de consommation. A l'inverse, toujours pour limiter le transport, mais cette fois-ci de l'aliment du bétail, et aussi dans un souci croissant **d'autonomie des élevages**, l'emploi se développe dans les exploitations qui **augmentent leur FAF (fabrication d'aliments à la ferme)**.

Les trois scénarios s'orientent tous vers une **baisse des productions animales**, à des niveaux plus ou moins élevés, mais avec un niveau de recul particulièrement important dans le scénario végétalisation. Dans ce scénario, les **attentes pour de meilleures conditions de vie et de travail** limitent grandement les pertes d'emplois puisque le travail y est moins intense (ramené à l'actif).

Les trois scénarios étudiés proposent donc des trajectoires contrastées pour l'agriculture bretonne, avec des conséquences différenciées selon les productions et les statuts d'actifs. Quoi qu'il en soit, **la part de l'emploi salarié atteint 50 % dès 2035 quel que soit le scénario**. Et cette part augmentera mécaniquement dans les années qui suivront.

La place du salariat est déjà importante, voire dominante, dans certaines productions : serres, horticulture, porc. Mais l'image

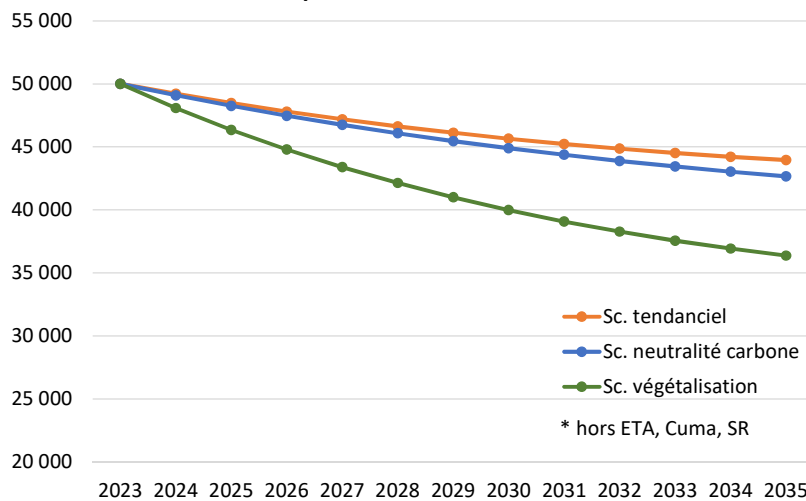
d'une agriculture à dominante non-salariée est encore bien ancrée aujourd'hui. Elle est bien réelle dans des productions comme le lait, la viande bovine, les ovins-caprins ou la volaille de chair. L'exploitation agricole à dominante non-salariée semble donc vouée à disparaître peu à peu. **Le nouveau modèle d'agriculture « collective » avec une présence significative voire majoritaire de salariés**, sera une solution pour rompre avec les problèmes d'isolement ou de surcharge de travail d'une partie des agriculteurs. Il permettra aussi de partager les compétences, de faciliter la flexibilité du travail, de mieux gérer les absences imprévues ou de faciliter la prise de congés. Mais ce basculement ne pourra se faire sans une réelle professionnalisation des pratiques en matière de gestion des ressources et des relations humaines.



Sources : Agreste, estimations d'emploi agricole (données 2023) ; Chambre d'agriculture de Bretagne (scénarios)

Comparaison des trois scénarios 2035 par rapport à la situation de départ en 2023

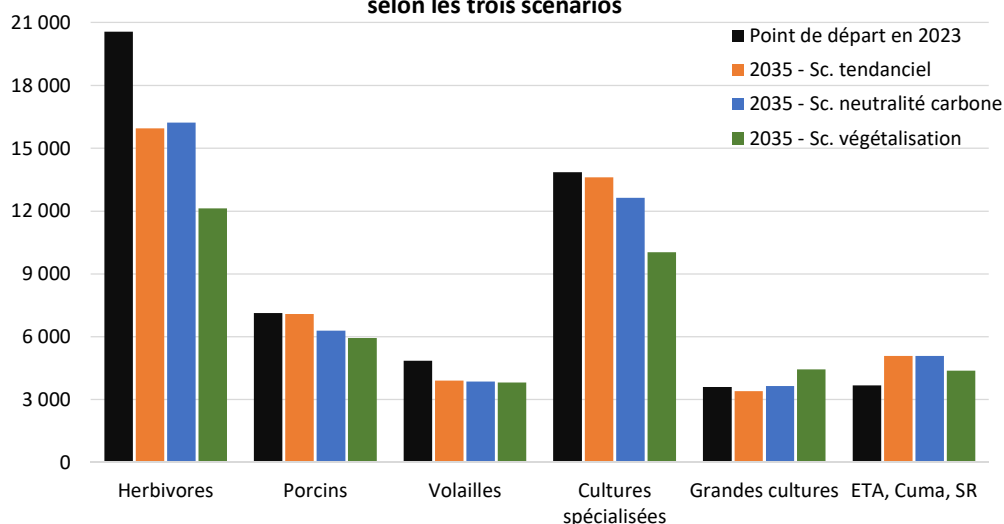
Evolution de l'emploi en ETP* selon les trois scénarios



* hors ETA, Cuma, SR

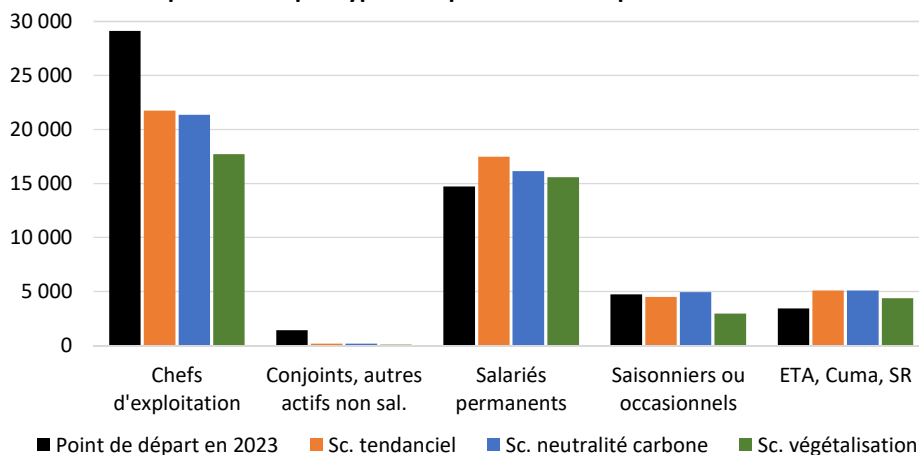
Sources : Agreste, estimations d'emploi agricole (donnée 2023) ;
Chambre d'agriculture de Bretagne (scénarios)

Evolution de l'emploi en ETP par secteur entre 2023 et 2035 selon les trois scénarios



Sources : Agreste, estimations d'emploi agricole (données 2023) ; Chambre d'agriculture de Bretagne (scénarios)

L'emploi en ETP par type d'emploi en 2023 et par scénario en 2035



Sources : Agreste, estimations d'emploi agricole (données 2023) ; Chambre d'agriculture de Bretagne (scénarios)

Méthodologie

Ce travail a été réalisé par le **service économie-emploi** de la Chambre d'agriculture de Bretagne (CAB).

Les **données sur l'emploi dans les exploitations agricoles** ont été fournies par la Draaf Bretagne (source : Agreste – Recensements Agricoles et Estimations d'emploi agricole). Il s'agit des données en ETP (équivalents temps plein) par statut d'actifs (chefs d'exploitation, conjoints et autres actifs familiaux, salariés permanents, saisonniers et occasionnels) et par orientation technico-économique (avec 14 Otex) pour les années 2010, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (2023 provisoire). Les Otex (Orientations technico-économique) correspondent à la production dominante de l'exploitation. Dans le cadre de l'étude, ces Otex ont été regroupées en **cinq grands domaines de production** : herbivores, porc, aviculture, cultures spécialisées (légumes, fleurs, horticulture ornementale, pépinière, fruits...), grandes cultures. Les emplois en ETP de trois Otex (Autres grandes cultures, Combinaisons de granivores, Polyculture et/ou polyélevage) ont été répartis dans les grands domaines de production en fonction de la répartition de la PBS (Production Brute Standard, qui correspond à la valeur économique potentielle de la production) de l'Otex par production.

Les données sur **l'emploi salarié dans les ETA (Entreprises de Travaux Agricoles), les Cuma (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) et les services de remplacement** ont également été prises en compte (sources : MSA via Entrepreneurs Des Territoires, FRCuma, Fédération Régionale des Services de Remplacement).

Les **trois scénarios étudiés** sont issus de l'étude Agricultures bretonnes 2040, cinq scénarios d'avenir, étude réalisée par la Chambre d'agriculture de Bretagne en 2020. Ces scénarios descriptifs ont été construits à partir **d'hypothèses posées sur plus d'une vingtaine de facteurs d'évolution de l'agriculture**, à la fois de facteurs de contexte (politiques publiques, contexte international, territoires, accès aux ressources, changement climatique, marchés agricoles, organisation des filières agricoles, attentes des consommateurs et des citoyens...), et des caractéristiques internes à l'agriculture (entreprises agricoles, modèles économiques, ressources humaines, systèmes de production, technologies utilisées...). Les scénarios ont été construits en 2020 pour un horizon 2040. Ils ne prennent donc pas en compte des événements majeurs survenus depuis et ne sont donc pas à analyser au prisme de l'actualité.

A partir de ces éléments, **cinq groupes de travail** (un par grand domaine de production) se sont réunis entre octobre 2024 et janvier 2025 pour analyser l'évolution de l'emploi en fonction des trois scénarios retenus pour l'étude et poser les hypothèses d'évolution de l'emploi (hypothèses en pourcentage d'évolution annuelle moyenne sur la période 2023/2035) par statut d'actif et par domaine de production (ou par Otex pour certaines productions).

Ces groupes étaient composés de responsables professionnels et d'agents représentant une diversité de structures : organisations professionnelles agricoles, syndicats agricoles, interprofessions, groupements de producteurs, coopératives, instituts techniques, prestataires de services agricoles, organismes de formation agricole, administration.

Les analyses et hypothèses formulées dans le cadre de ces groupes de travail peuvent parfois être différentes des quantifications sur les volumes, les surfaces et les cheptels qui avaient été réalisées en 2021 et 2022 pour le scénario neutralité carbone. Dans cette étude de 2025 sur l'emploi, d'autres facteurs ont pu être mis en avant, conduisant ainsi à des approches et des hypothèses différentes.

⚠ Dans cette synthèse, les textes encadrés par le symbole **⚠** font référence à **des alertes ou des risques**, identifiés dans le cadre de ce travail, **qui pèsent sur l'emploi agricole**.

Une annexe méthodologique plus complète est également disponible. Elle présente des éléments de méthodologie de l'étude ainsi que les données qui ont été utilisées pour le choix des hypothèses (données sur l'emploi et données de production).



Document édité par
la Chambre d'agriculture de Bretagne
Rue Maurice Le Lannou - CS 74223 - 35042 RENNES Cedex

Contact :
Service Économie - Emploi : Tél. 02 23 48 27 70
conomie@bretagne.chambagri.fr

Avec la participation financière

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

